

Une rentrée scolaire sous le signe de la vaccination

Le ministre de l'Éducation nationale souhaite favoriser la vaccination des 12-18 ans. Dans le département, la campagne démarrera lundi.

Les premières injections sont prévues au Mêle-sur-Sarthe et à [Longny-les-Villages](#), lundi. « **Le ministre [Jean-Michel Blanquer](#) souhaite accompagner la vaccination contre le Covid des 12-18 ans** », explique Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans [l'Orne](#). Cette vaccination n'est évidemment pas obligatoire, mais « **elle est vivement conseillée** », appuie la directrice.

« **Depuis la mi-août, poursuit-elle, nous travaillons avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour offrir la possibilité aux jeunes qui ne l'ont pas encore été, d'être vaccinés. Potentiellement, dans le département, il y a 8 000 élèves à vacciner. L'organisation est quasiment finalisée, il reste à caler quelques dates et horaires.** »

Trois scénarios sont envisagés. Le premier prévoit que des séances seront organisées dans certains établissements. Le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), « **qui accompagne pleinement la démarche** », mettra en place des centres éphémères. « **Il y en aura, par exemple, un au lycée Alain d'Alençon, pour les lycéens, et les élèves voisins du collège Balzac** », détaille la directrice.

À pied ou en bus

Le deuxième schéma mettra à profit la présence, à proximité des lieux d'enseignement, de centres de vaccination. « **L'ARS a bloqué des créneaux pour les enfants. À [Alençon](#) toujours, par exemple, les élèves du collège Racine iront à la halle aux Toiles à pied.** » Enfin, pour six établissements publics ornaï, des acheminements en bus seront organisés.

Seuls les enfants qui n'ont reçu aucune dose de vaccin seront pris en charge dans ce dispositif. « **Le jour de la rentrée, détaille Françoise Moncada, nous allons distribuer des formulaires pour recueillir les autorisations parentales pour les élèves de moins**

de 16 ans. Au-delà de 16 ans, ce n'est pas obligatoire. Nous espérons pouvoir administrer les deuxièmes doses au retour des vacances de Toussaint. »

Fabienne GÉRAULT.



Françoise Moncada et Isabelle Forêt-Simon, respectivement directrice académique et secrétaire générale des services de l'éducation nationale dans l'Orne. Ouest-France